

en voie de développement en les aidant à planifier leurs travaux de recherche et d'aménagement, tandis que, dans les pays industrialisés, il porte à l'attention des responsables de l'aide les besoins de ces organismes.

Les organismes non gouvernementaux du Commonwealth furent tout aussi actifs que leurs équivalents officiels en 1972, année durant laquelle eurent lieu la Conférence de la Ligue pour l'échange d'enseignants du Commonwealth, à Londres en février; le Vingt et unième Séminaire parlementaire de l'Association parlementaire du Commonwealth, à Westminster en mai; la Réunion générale annuelle de la Ligue des pays du Commonwealth, à Londres en juin; la Sixième Réunion de l'Association médicale du Commonwealth, à Accra en septembre, et la Réunion annuelle du Comité exécutif de l'Association des architectes du Commonwealth, à Nicosie en octobre.

Le Canada fut l'hôte d'un certain nombre de réunions et de Conférences du Commonwealth pendant cette période, notamment à l'occasion de la réunion du Comité du Commonwealth pour l'étude des ressources minérales et de la géologie, tenue à Montréal au mois d'août, et de la Conférence des télécommunications du Commonwealth, qui eut lieu à Ottawa en novembre. Toutes deux se sont révélées fructueuses, la seconde surtout à cause du nouvel élan qu'elle imprima à la modernisation du système de télécommunications dans plusieurs des pays en voie de développement.

Le Secrétariat du Commonwealth, créé en 1956 et établi à Londres, est la plaque tournante d'un grand nombre d'activités du Commonwealth. Sa tâche consiste à faciliter l'échange de francs propos entre les gouvernements du Commonwealth sur des sujets d'intérêt commun, en assurant à leurs réunions une atmosphère de franchise amicale et détendue. Le ministère des Affaires extérieures sert de trait d'union entre le Canada et le Secrétariat du Commonwealth. Ce rôle prend une importance particulière lorsqu'une des rencontres doit se tenir au Canada, car le Secrétariat qui est chargé de les organiser ne saurait mener sa tâche à bonne fin sans l'aide de son hôte officiel.

Pour faire suite aux décisions prises lors de la dernière réunion des chefs de gouvernement à Singa-

pour en 1971, une réunion des hauts fonctionnaires, tenue à Ottawa en octobre 1972, a abordé le thème des modalités à donner aux entretiens des chefs de gouvernement ainsi que celui des techniques comparées de gouvernement. Les participants avaient pour mandat de proposer des moyens susceptibles d'assurer un caractère d'intimité et de simplicité, tant aux futures réunions des chefs de gouvernement qu'aux ordres du jour, et de faire un examen préliminaire des «techniques comparées de gouvernement». Cette réunion a été extrêmement utile au Commonwealth, et le fait d'en avoir été l'hôte souligne notre haut degré d'attachement à cette association. Sans compter que, comme principal animateur de l'étude de ces deux questions, il incombait au Canada de préparer un terrain propice au succès des délibérations. Le Secrétariat du Commonwealth et le ministère des Affaires extérieures, en collaboration avec le bureau du Conseil privé et le Cabinet du premier ministre, se sont donc employés à organiser la réunion des hauts fonctionnaires de manière à en assurer le succès.

C'est au cours des préparatifs de cette réunion que le premier ministre, M. Trudeau, fit connaître le désir de son gouvernement d'accueillir à Ottawa la prochaine réunion des chefs de gouvernement, offre qui rencontra l'assentiment unanime des pays membres. Tenant compte des recommandations des hauts fonctionnaires à l'égard des futures réunions des chefs de gouvernement, le Ministère se mit dès lors à préparer la Conférence de 1973, prévue pour le mois d'août.

En collaboration avec l'ACDI, le Ministère a versé d'importantes sommes aux diverses activités du Commonwealth en 1972. L'apport du Canada au Secrétariat du Commonwealth s'est élevé à \$275,699, soit 17.87 p. 100 du budget total pour l'année financière 1971-1972, et sa cotisation annuelle à la Fondation du Commonwealth, qui subventionne la multiplication des échanges entre les institutions du Commonwealth dans divers domaines professionnels, s'est élevée à £51,625 (environ \$129,062). Le Canada verse aussi une cotisation au Conseil de transport aérien du Commonwealth, établi en 1945 dans le but d'étudier le progrès et le développement de cette activité au sein du Commonwealth et de conseiller les gouvernements associés